

Mémoire de master

Protocole de défense

Nom & prénom de l'étudiant-e : _____

Date de la défense du mémoire : _____

Président-e de la séance : _____

Avertissement

La note globale et la mention attribuées à l'étudiant-e au terme du cycle de Master sont déterminées sur la base de la moyenne des notes obtenues pour l'ensemble des 120 crédits (ECTS) validés dans le cadre de ce cursus. Ils se répartissent comme suit :

- les unités d'enseignement et de recherche 95 ECTS
- le mémoire (et sa défense) 25 ECTS

TOTAL = 120 ECTS

La mention qui figurera sur le diplôme est définie par une moyenne des notes obtenues pour la validation de ces 120 ECTS. Cette moyenne est exprimée sur 20. Une moyenne inférieure à 12 ne donne droit à aucune mention. Les mentions sont réparties de la manière suivante :

- de 12 à moins de 14 = « satisfaction » ;
- de 14 à moins de 16 = « distinction » ;
- de 16 à moins de 18 = « grande distinction » ;
- égale ou supérieure à 18 = « la plus grande distinction ».

À l'issue de la défense, seule la note obtenue pour le mémoire et sa défense (soit pour les 25 ECTS correspondants) peut être proclamée. Cette note ne présage en rien la mention qui sera obtenue après calcul de la moyenne des notes obtenues pour l'ensemble des 120 ECTS.

Déroulement et verbatim de la défense

« Pour achever ses études à notre Faculté et obtenir le grade de Master en Théologie,

M. / Mme _____

a rédigé un mémoire intitulé :

La séance de ce jour va permettre au·à la candidat·e de défendre son mémoire en public en répondant aux questions et objections qui lui seront exprimées.

Le jury est composé des personnes suivantes :

M. / Mme _____ (promoteur·rice),
M. / Mme _____ (1^{er·ère} lecteur·rice) et
M. / Mme _____ (2^e lecteur·rice).

Le·la candidat·e est à présent invité·e à donner, pour commencer, une brève présentation de son mémoire ».

[Temps imparti : 10 minutes]

« La parole va être donnée aux membres du jury afin qu'ils puissent formuler leurs avis et critiques et poser à l'étudiant·e les questions qu'ils estiment indispensables à sa défense. L'étudiant·e doit prendre note des remarques qui lui sont faites sur son mémoire.

À l'issue de cette séance, l'étudiant·e devra rédiger une note de synthèse des remarques, questions posées et amendements suggérés par le jury à son texte (voir le modèle en ligne dans *Rédiger un mémoire de master : les étapes principales*). Il·elle soumettra cette note, dans les huit jours à dater d'aujourd'hui, à son·sa promoteur·rice pour validation et en joindra le texte validé à celui de son mémoire pour les déposer officiellement à la bibliothèque en suivant le protocole précisé dans le modèle en ligne. Ce n'est qu'à cette condition qu'il·elle pourra recevoir son diplôme (et, anticipativement à ce dernier, son attestation de réussite).

La parole est maintenant donnée à :

M. / Mme _____ en sa qualité de 1^{er·ère} lecteur·rice.
...
M. / Mme _____ en sa qualité de 2^e lecteur·rice.
...
M. / Mme _____ en sa qualité de promoteur·rice du mémoire ».

[Temps imparti pour ces échanges : environ 40 minutes]

[Après ces échanges, les membres du jury se retirent pour la délibération.]

[Une note sur 20 est attribuée d'un commun accord entre les membres du jury. En cas de désaccord entre les membres du jury, chaque membre a la possibilité de se prononcer sur la valeur du travail et de sa défense et de donner une note sur 20. La moyenne des notes attribuées individuellement doit être calculée par le président de séance. Cette moyenne sera communiquée à l'étudiant·e.]

Clôture de la défense et annonce des résultats

« Nous, président·e et membres de ce jury, déclarons que :

M. / Mme _____

a répondu aux exigences imposées aux travaux de recherche, à la rédaction de son mémoire et à sa défense et nous lui accordons la note de _____ / 20.

La mention conférée pour l'ensemble du cursus du Master sera communiquée après calcul de la moyenne des notes obtenues pour la totalité des 120 crédits qui constituent ce cursus.

En tant que président·e de cette séance, j'ai le privilège d'être le·la premier·ère à vous féliciter, M. / Mme _____ à l'occasion de la défense de votre mémoire, et je le fais avec plaisir.

À cette occasion, j'insiste sur le fait que nous souhaitons que vous ne vous arrêtiez pas au résultat que vous venez d'atteindre, et que vous poursuiviez, tout au long de votre carrière et de votre vie, vos études, recherches et réflexions en théologie dans le meilleur intérêt des femmes et des hommes qui bénéficieront des compétences que vous avez acquises durant votre passage par notre faculté.

Je vous rappelle enfin que la condition pour que vous receviez votre diplôme (ou, anticipativement à ce dernier, votre attestation de réussite), est de rédiger une note de synthèse des remarques, questions posées et amendements suggérés par le jury à votre texte, de la soumettre, dans les huit jours à compter d'aujourd'hui, à votre promoteur·rice, M. / Mme _____, pour validation et d'en joindre le texte validé à celui de votre mémoire pour les déposer officiellement à la bibliothèque en suivant le protocole précisé dans le document *Rédiger un mémoire de master : les étapes principales*. Je vous invite à vous acquitter de cette tâche au plus tôt.

Je donne maintenant la parole aux membres du jury, qui vont à leur tour vous exprimer leurs appréciations et leurs vœux. [Les membres du jury s'expriment.]

Au nom de l'ensemble du jury, je vous adresse une nouvelle fois nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux pour la suite de votre parcours. Je déclare à présent close la séance de défense de votre mémoire ».

Version du 24 août 2026